



DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2025

Le huit avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Le Château d'Oléron s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PARENT Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/03/2024.

Présents : M. PARENT Michel, Mme JOUTEUX Françoise, M. FERREIRA François, Mme HUMBERT Micheline, M. BÉNITO-GARCIA Richard, Mme FEAUCHÉ Catherine, Mme PARENT Vanessa, M. CHARTIER Robert, M. SORLUT Jean-Paul, Mme BRECHET Christiane, Mme VILMOT Christiane, Mme CHANSARD Valérie, Mme LE DOEUFF Anne-Marie, M. NADEAU Jean-Luc, Mme HACCOURT Isabelle, M. GAUTIER David, Mme AVRIL Anne, M. LOT Rémi

Absents avec pouvoir : M. ROUMEGOUS Jim a donné pouvoir à Mme BRECHET Christiane, M. DA SILVA Jean-Yves a donné pouvoir à M. FERREIRA François, M. PAIN Cyril a donné pouvoir à Mme PARENT Vanessa, Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée a donné pouvoir à M. CHARLES Loïc

Absents excusés : M. CHARLES Loïc, M. BESCOND-ROUAT Pierre-Louis

Absents : Mme BONNAUDET Martine, M. MICHEAU Philippe, Mme MORANDEAU Patricia

Mme AVRIL Anne a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 27 Présents : 18 Votants : 21

2025-3-13 - Echange parcellaire famille BEUFFEUIL

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal ce projet de régularisation en vue de rectifier le cadastre en fonction de l'état existant depuis plus de trente ans, qui provient de la même unité foncière d'origine. Cette régularisation peut s'effectuer par le biais d'un acte d'échange entre les propriétés cadastrées AD n°1340 et AD n°1341.

Le terrain concerné se trouve à proximité immédiate du cimetière dont la clôture d'enceinte empiète sur la propriété de Mme et M. BEUFFEUIL, acquise selon un acte de vente de la Commune à leur profit en date du 29 mai 1997.

Il s'agit donc de rétablir la réalité de cette limite au moyen du détachement de 2 parcelles de valeur identique, qui seront échangées de part et d'autre, sans soulte.

Pour mémoire, selon l'historique détaillé de la géomètre experte en charge de ce dossier :

- Les parcelles vendues étaient désignées par les Parcelles d'Origine du Plan cadastral de la section AD selon feuille renouvelée pour 1967. Les parcelles vendues formaient un îlot indépendant et clos.
- un PV de bornage a été dressé le 19/10/2022, validant la création de 2 parcelles en vue de régulariser la situation, suivi d'une DP de division en vue de détacher un terrain à bâtir

Mme et M. BEUFFEUIL ont depuis cédé leur terrain à de nouveaux propriétaires :

- Monsieur Yan BIBARD
- Madame Sophie Marie-Thérèse GRIFFON BIBARD
Usufruitiers

- Monsieur Abel Guillaume Emmanuel BIBARD
- Monsieur Jules Xavier Félix BIBARD
Nus-proprétaires

Ils acceptent toutefois la prise en charge des frais d'acte notarié de régularisation portés à 800€ et consignés par l'étude lors de la transaction.

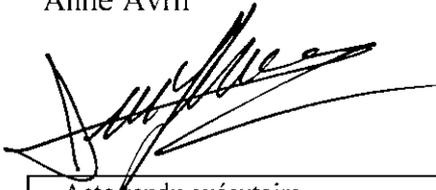
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :

- ACCEPTE l'échange entre les propriétés cadastrées AD n°1340 et AD n°1341 détenues respectivement par Mme Sophie Marie-Thérèse GRIFFON BIBARD, MM. Abel Guillaume Emmanuel, Jules Xavier Félix et Yan BIBARD ainsi que la Commune
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour réaliser toute démarche et signer toute pièce destinée à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait le 17 avril 2025

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance
Anne Avril



Le Maire,
Michel PARENT



Acte rendu exécutoire
Après télétransmission en S/Prefecture
Le

Et publication pendant 2 mois à compter
de ce jour aux lieux habituels d'affichage
ou notification
Le 7 AVR. 2025

Le Maire, Michel PARENT

